

CLIMATE INVESTMENT FUNDS

FIC/Inf.1
15 juin 2011

Le Cap, Afrique du Sud

ELABORATION D'EXPOSES DIDACTIQUES POUR LE FORUM DES PARTENARIATS 2012

Note : ce document d'information sera présenté dans la rubrique « Questions diverses » au Comité des Fonds fiduciaires des FIC et aux sous-comités FIP, PPCR et SREP.

I. INTRODUCTION ET HISTORIQUE

1. Les échanges d'informations et d'enseignements font partie intégrante des activités des Fonds d'investissement climatique (FIC). L'élaboration d'exposés didactiques est une des activités d'échange d'enseignements auxquelles le FIC apporte son concours pour recueillir et diffuser les meilleures pratiques de financement de l'action climatique qui émergent de la pratique de terrain. Ces exposés sont destinés à servir de base aux entretiens du Forum annuel des Partenariats. Le but de cette note est de : a) proposer des thèmes à traiter dans quatre exposés didactiques à élaborer pour le Forum des partenariats 2012, et b) recueillir les opinions du Comité du fonds fiduciaire du FTP et des sous-comités SCF sur le cadre et le processus de préparation des exposés didactiques.

2. L'enseignement par la pratique, la démonstration puis la reproduction sont des objectifs vitaux de toutes les activités des FIC. Les projets des FIC, par leur nature de programmes pilotes, offrent toute latitude d'introduire constamment des améliorations et des innovations sur la base des commentaires recueillis et des enseignements acquis. Les exposés didactiques ne sont qu'un des multiples outils destinés à recueillir les connaissances et assurer leur communication et leur transmission. Il faut encore citer les activités de gestion des savoirs des FIC, les consultations avec les parties prenantes, les réunions régulières avec les pays pilotes, le Forum annuel des Partenariats, le Programme de soutien mondial, qui est une plateforme interactive de communication et d'enseignement sur la Toile mondiale, ainsi que d'autres dispositifs de communication et de sensibilisation des FIC.

3. Pour le Forum des Partenariats de 2010, l'Unité administrative des FIC a fait procéder à un examen des enseignements acquis au cours de la conception et de la mise en œuvre initiale des programmes des FIC, tels qu'ils ressortent d'entretiens avec un vaste éventail de parties prenantes des FIC. Les exposés didactiques préparés pour le Forum des Partenariats 2011 sont consacrés au développement initial des projets d'investissement du FTP et du PPCR, les deux premiers programmes du FIC à atteindre le stade opérationnel.

4. Il est souhaitable que les exposés didactiques attirent un public vaste et varié, englobant tous ceux qu'intéressent les meilleures méthodes de financer l'action climatique.

II. EXPOSES DIDACTIQUES 2012

5. Une proposition préliminaire de sujets susceptibles d'être envisagés comme thèmes des exposés didactiques de 2012 est présentée pour examen et commentaires. Il est proposé qu'un exposé didactique soit préparé pour chacun des programmes du FIC (FTP, FIP, PPCR et SREP). Les propositions ont été élaborées en consultation avec des BDM. Ces idées préliminaires seront communiquées aux pays pilotes lors de leurs réunions de juin 2011, et le retour d'information de ces réunions sera communiqué aux comités des FIC. Ceux-ci sont invités à faire connaître leurs vues sur ces propositions.

6. Les exposés didactiques ont pour but, outre de documenter les expériences d'un vaste éventail de parties prenantes des FIC, de recueillir avant tout les opinions de ceux qui sont engagés dans la pratique au niveau des pays, notamment les représentants de gouvernements participants ou dirigeants de missions conjointes, les membres des équipes pays des BMD, les organisations de la société civile, les peuples autochtones, les représentants du secteur privé, les

baillleurs de fonds bilatéraux et les organisations des Nations-Unies actives dans le pays et participant au processus des FIC.

Fonds pour les technologies propres (FTP)

7. *Méthodes et stratégies utilisées pour mobiliser le secteur privé.* Cet exposé didactique portera sur : a) les expériences de coopération avec le secteur privé dans la conception des plans d'investissement, des programmes et des projets d'investissement, b) l'analyse de méthodes et de mécanismes efficaces pour faire aboutir les actions du secteur privé à des changements transformationnels vers l'atténuation, et c) les premiers résultats des incitations à la participation du secteur privé dans les programmes et projets approuvés du FTP.

Programme d'investissement forestier (FIP)

8. *Expérience accumulée par la collaboration et le dialogue au niveau national avec les diverses parties prenantes concernées par REDD+.* Cet exposé didactique : a) présentera la manière dont s'est produite au niveau national la coordination entre le programme REDD des Nations-Unies, le FCPF, le FEM et d'autres partenaires de développement par des consultations autour du plan d'investissement du FIP, et b) montrera si cette coordination facilite les changements transformationnels dans la foresterie et les autres secteurs qui impactent l'écosystème forestier.

Programme pilote de protection contre le choc climatique (PPCR) :

9. *Nourrir le dialogue national sur le processus du PPCR.* Cet exposé didactique fera fond sur la note informative du PPCR préparée en 2010 et examinera : a) si le PPCR a guidé les pays vers l'ouverture d'un dialogue national de fond en vue d'intégrer le risque climatique et les éléments de protection contre les chocs climatiques dans la planification fondamentale du développement national, b) comment les pays ont institutionnalisé la gestion et le suivi des progrès du PPCR dans le cadre des programmes de développement nationaux, et c) le rôle de l'État pour aider à ce que les projets et les expériences financés par le PPCR contribuent à l'évolution des stratégies nationales.

Programme de valorisation à grande échelle des énergies renouvelables dans les pays à faible revenu (SREP)

10. *Enseignements acquis par les diverses manières d'utiliser le SREP pour définir les interventions prioritaires dans le secteur de l'énergie.* Cet exposé didactique examinera : a) comment les pays déterminent les interventions dans le secteur de l'énergie qui doivent être financées en priorité par le SREP, en équilibrant l'objectif d'initier le changement transformationnel avec les avantages socio-économiques pour le pays, et b) comment le SREP, étant données les limites du financement disponible, sert à mobiliser des ressources et des investissements auprès de partenaires de développement et du secteur privé pour réaliser les objectifs communs d'une approche programmatique nationale.

III. PROCESSUS D'ELABORATION DES EXPOSES DIDACTIQUES

11. Il est proposé d'utiliser des instruments similaires pour collecter la documentation qui informera les exposés des quatre programmes. Le produit final et les moyens utilisés pour diffuser les enseignements pourront différer selon les exposés en fonction de l'information collectée et d'une étude plus approfondie des outils les mieux adaptés à diffuser cette information.
12. L'élaboration de chaque exposé sera conduite par un consultant indépendant identifié par le comité des BMD.
13. *Définition des thèmes* : les thèmes retenus pour chaque exposé seront préparés par l'Unité administrative des FIC, en collaboration avec le comité des BDM, ou bien ceux-ci seront préparés sous l'égide d'une BDM. Les thèmes proposés seront communiqués pour commentaire au Comité ou Sous-comité compétent du Fonds fiduciaire des FIC pour le 15 juillet.
14. *Réunions avec les pays pilotes*. Les retours d'informations des réunions avec les pays pilotes qui auront lieu en juin 2011 sur les thèmes et idées proposés concernant les possibilités et le processus de préparation des exposés (notamment les pays à visiter) seront collectés. La réunion subséquente avec les pays pilotes en 2011 fournira l'occasion au ou à la consultant(e) de dialoguer avec tous les pays pilotes relativement aux premières conclusions de ses visites dans les pays.
15. *Visites dans les pays*. Il est proposé d'organiser au moins quatre visites de pays pour chaque exposé didactique. Ces visites devront avoir lieu entre début août et la mi-septembre. Ces visites permettront, grâce aux entretiens avec les représentants nationaux, les équipes de travail des BDM, les organisations de la société civile, les peuples autochtones et les représentants du secteur privé, d'approfondir les principaux aspects des enseignements acquis en fonction de l'objet spécifique de chaque programme.
16. *Webinaires*. Les webinaires (séminaires sur le web) offrent la possibilité de solliciter l'opinion et d'encourager la participation d'un large groupe de parties prenantes au-delà de tout contexte national et devraient faciliter la présentation des différentes perspectives et enrichir l'élaboration des exposés didactiques. Les webinaires permettront la tenue simultanée de discussions de fond et d'échanges d'informations entre des endroits géographiquement dispersés.
17. *Dialogue avec les organes directeurs des FIC*. Les consultants seront invités à présenter au Comité ou Sous-comité approprié du Fonds fiduciaire, lors des réunions des FIC en novembre 2011, les premières constatations produites par leurs travaux. Ce sera l'occasion pour les consultants de dialoguer avec les membres du comité afin que leurs vues soient prises en compte pour la préparation du projet définitif d'exposé didactique.
18. *Présentation au Forum des Partenariats 2012*. Les exposés didactiques seront présentés au Forum des Partenariats 2012 à titre de projet « presque définitif ». Ils seront révisés, si nécessaire, sur la base des entretiens qui auront eu lieu au Forum.
19. *Produit définitif*. La version définitive de chaque exposé didactique sera mise à la disposition du public pour diffusion. Elle pourra prendre la forme d'un document écrit, de

l'enregistrement d'un webinaire ou de débats d'experts, d'un film ou de toute autre forme de communication, ou encore d'une combinaison de plusieurs produits. Tous les produits seront affichés sur le site du FIC sur Internet. Les exposés serviront aussi à d'autres activités de diffusion d'enseignements des FIC, notamment le Programme de soutien mondial, les actions de communication et de sensibilisation à destination des parties prenantes.

IV. PAYS A VISITER

20. Étant donné la diversité des pays financés par les FIC, il est proposé qu'il soit procédé à des visites sur place dans quatre pays pour chaque programme. Les pays seront sélectionnés par le Comité des BDM, en tenant compte des pays visités pour les exposés didactiques de 2010 (dans le but de visiter des pays différents pour ces exposés) et afin de saisir la diversité des expériences, de la situation géographique, des économies et des difficultés de développement des pays pilotes.

21. La liste des pays dont la visite est proposée sera communiquée aux membres du Comité ou Sous-comité approprié du Fonds fiduciaire, accompagnée des thèmes des exposés.

22. Afin de faire progresser ce processus, les pays pilotes et les membres du Comité du Fonds fiduciaire du FTP ainsi que des Sous-comités du SCF sont invités à soumettre avant le 8 juillet à l'Unité administrative des FIC les noms des pays qu'ils proposent d'inclure dans la liste des pays à visiter, les consultants qu'ils suggèrent de recruter et les idées à inclure dans les thèmes des exposés.

V. PROCHAINES ETAPES

23. Les étapes et le calendrier suivant pour l'élaboration des exposés didactiques sont présentés pour examen :

- a) Les commentaires sur la proposition de préparation des exposés didactiques seront reçus au cours des réunions des FIC en juin 2011 et par écrit jusqu'au 8 juillet ;
- b) Les thèmes de chaque exposé seront préparés par l'Unité administrative des FIC et le Comité des BDM, y-compris les visites de pays proposées. Les thèmes seront communiqués aux organes directeurs appropriés des FIC pour commentaire en juillet 2011 ;
- c) Identification et recrutement des consultants en juillet 2011 ;
- d) Visites des pays de début août à mi-septembre ;
- e) Les webinaires et les autres communications avec les pays pilotes, les BDM et autres parties prenantes concernées se tiendront d'août à fin octobre ;
- f) Communication et discussion des constatations initiales avec l'organe directeur approprié des FIC début novembre 2011 ;
- g) Présentation des exposés didactiques au Forum des Partenariats 2012;
- h) Finalisation et diffusion de l'exposé définitif peu après le Forum des Partenariats.